

Devant la situation « plus que critiques » du service des urgences du Centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO), Jean-Pierre Sueur a écrit Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, pour lui demander de prendre des mesures exceptionnelles.

Il lui a écrit :

« Je me dois d'intervenir auprès de vous sur la situation plus que critique que connaît le service des urgences du Centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO).

Épuisés par un afflux de patients dépassant largement les capacités d'accueil du service, nombre de personnels, aides-soignants et infirmières ont été contraints de se mettre en congé maladie. Les médecins connaissent la même sur-saturation d'activité et éprouvent de grandes difficultés pour faire face. Le SAMU est submergé d'appels.

Le Plan blanc a été mis en œuvre. Il a été fait appel aux secouristes, aux personnels infirmier et aide-soignant du bloc opératoire ainsi qu'au personnel du service de réanimation médicale, et à d'autres professionnels.

Mais ces solutions, très provisoires, ne sauraient suffire.

C'est pourquoi, eu égard à cette situation plus que critique, je me dois d'insister très particulièrement auprès de vous pour que des mesures exceptionnelles puissent être prises dans des délais très rapides pour ce service des urgences du CHRO »